

Mairie



33570

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****L'an deux mil vingt cinq****Le vingt quatre juillet à dix-huit heures trente****Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 18/07/2025**Date d'affichage : 18/07/2025**

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, PIMBERT Éric.

Excusé(s) : M. BLONDET Nicolas (pouvoir à M. DUGRAND Patrick)

Secrétaire de séance : Mme PETIT Josiane

En exercice : 09**Présents : 08****Votants : 09****Absent : 00****Excusé : 01**

N° 28-2025

OBJET : REVISION DU LOYER DU SYNDICAT VITICOLE DE FRANCS.

Vu la remise a jour du bail signé le 01 janvier 2025, contracté avec le Syndicat Viticole de Francs.
Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal s'il ne serait pas souhaitable d'augmenter le loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de ne pas augmenter le loyer pour cette année 2025.

Ce qui nous donne un loyer de **328.62 €** par trimestre.

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire
Pascal AMOREAU